1648.

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 7 transcrire ici, parce que ce sont les seuls Mémoires, que j'aye pu découvrir touchant cette affaire. La premiere, est une Lettre écritte par le Conseil de Quebec aux Commissionnaires de la Nouvelle Angleterre, & dont voici les propres termes.

» Messieurs, il y a déja quelques années, « que Messieurs de Baston nous ayant proposé « de lier le commerce entre la Nouvelle France : & la Nouvelle Angleterre, le Conseil établi « par Sa Majesté en ce Pays, joignit ses réponses et aux Lettres, que Monsieur notre Gouverneur " avoit écrites en vos Quartiers, dont la teneur " étoit, que volontiers nous souhaiterions ce « commerce, & ensemble l'union des cœurs & « des esprits entre nos Colonies & les vôtres; « mais que nous défirions en même tems entrer « en une Lique offensive & défensive avec vous contre les Iroquois, nos Ennemis, qui ce nous empêcheroient ce commerce, ou du ce moins le rendroient moins avantageux, & a pour vous & pour nous. L'obligation, qu'il « nous semble, que vous devez avoir à répri-ce mer l'insolence de ces Sauvages Iroquois, qui « tuent les Sokokinois & les Abénaquinois, vos « Alliés, & montrer la facilité, que vous pouvez avoir dans cette guerre, en nous y pre-« nant comme il faut, sont deux raisons, qui « nous ont invités à poursuivre cette affaire « avec vous dans votre Cour des Commission- « naires. Nous avons supplié Monsieur hotre « Gouverneur de vous en écrife efficacement « celle-ci est pour joindre nos diligences aux « siennes, & pour vous assurer de la disposition « de nos cœurs, & de tous ceux de la Nou-« velle France pour ce commerce avec la Nou-«